

Réunion du Conseil Communal du 24 juin 2019

Le Conseil Communal de Bellentre légalement convoqué, s'est réuni le 24 juin 2019 à 19 heures 00 à la mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Anthony FAVRE, Maire.

Présents – MM. Anthony FAVRE, Maire, Roger POUSSIN, 1^{er} adjoint, Roland RICHERMOZ, 2^{ème} adjoint et Maryse BUTHOD, 4^{ème} adjointe.

MM. Didier ANXIONNAZ, Francis DANCRE, Sylvie EMPRIN, Valérie FERRARI, Isabelle GIROD-GEDDA (arrivée à 20H20) (conseillers municipaux).

Absents - excusés – Mmes Patricia MARCHAND MAILLET (pouvoir à V. FERRARI) et Marie-Suzanne GROETZINGER, 3^{ème} adjointe - MM. Anthony TRESALLET (pouvoir à R. POUSSIN), Yann ALLAIN, Jérémy BORNAND et Emmanuel GIROND.

Date d'envoi de la convocation : 17 juin 2019

Ouverture de séance : 19 h 00

Clôture de séance : 22 h 15

Le Conseil Communal nomme, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Valérie FERRARI, comme secrétaire de séance et Madame Laurence DUPUY-VERBINNEN, coordinatrice à Bellentre, comme auxiliaire.

Monsieur le Maire constate que la condition de quorum posée à l'article L2121-17 du CGCT est remplie et énonce les différents points de l'ordre du jour :

1. Point sur les dossiers juridiques en cours
2. Ecole maternelle de Montchavin : Sectorisation des petites sections
3. Fonctionnement du « Bus Autonome » de Val Thorens
4. Plan d'aménagement du domaine skiable
5. Répartition des sièges au sein de l'intercommunalité
6. Point loup
7. Information sur la consommation d'eau de Bellentre
8. Recensement 2020 de la population: désignation de l' élu référent - commune déléguée de Bellentre
9. Avancements des projets à mener en fonction de la répartition des missions entre les élus
10. Projet hydroélectrique du Nant Benin
11. Information sur le lancement de l'appel à candidatures pour local « le Seven »
12. Point sur le projet d'agrandissement du complexe aquatique « Espace Paradisio »
13. Point concernant l'épicerie-bar de Bellentre Chef-lieu – modes de gestion pour appel à candidatures
14. Point concernant la localisation de la bibliothèque pendant les travaux
15. Information concernant la compétence tourisme et le courrier de M. le Préfet
16. Rappel Information concernant la fermeture des Mairies de La Plagne Tarentaise le vendredi 16 août
17. Dossier fonciers (...)
18. Questions diverses

PREAMBULE

En préambule à cette séance du conseil communal, Anthony FAVRE souhaite rendre hommage à Monsieur René CABOT qui nous a quittés brutalement très récemment.

Anthony FAVRE indique en effet que c'était un homme très assidu et qu'il aimait le surnommer « le 16^{ème} » du conseil municipal car il était toujours présent, et assistait à toutes les séances, sauf lorsqu'il en était empêché à cause de sa santé, par moment défaillante. Il était d'une fidélité sans faille au niveau de la commune et s'investissait beaucoup pour elle et notamment au sein de la commission électorale. Il avait d'ailleurs à ce titre été nommé représentant du TGI (Tribunal de Grande Instance), et il le remercie pour tout le travail accompli pour la collectivité.

Anthony FAVRE donne ensuite la parole aux conseillers qui le souhaitent pour évoquer le souvenir de René.

Sylvie EMPRIN indique que son départ laisse un grand vide, surtout au hameau des Granges où il résidait.

Francis DANCRE se rappelle de ses séjours à l'hôpital, lorsqu'il allait lui rendre visite et qu'il le gâtait de petites gourmandises dont il était friand.

Roland RICHERMOZ précise que l'on gardera de lui de bons souvenirs ; il était fragile mais il tenait toujours le coup !

Valérie FERRARI répond qu'il va nous manquer.

Roger POUSSIN souligne son investissement dans tout ce qu'il faisait car il avait « la fibre » ; c'était un peu notre « mémoire vivante » et on pouvait compter sur lui car il était toujours disponible.

Anthony FAVRE demande alors à l'assemblée de se lever et d'observer une minute de silence en sa mémoire.

1. Point sur les dossiers juridiques en cours

Anthony FAVRE et Maryse BUTHOD exposent aux conseillers, en cours de séance les dossiers en cours d'instruction tels les dossiers « La POYA », « DOZIAS » ou « LES INVERSENS ».

2. Ecole maternelle de Montchavin : Sectorisation des petites sections

Anthony FAVRE indique que ce dossier doit être évoqué par Isabelle GIROD-GEDDA qui arrivera en cours de séance, donc il reporte à plus tard ce point.

3. Fonctionnement du « Bus Autonome » de Val Thorens

Anthony FAVRE indique que la dénomination de navette « autonome » peut être actée en théorie sur le papier. De plus, cela a un certain coût car il est évoqué environ 300 000 € pour de la location.

Pour rappel, nos navettes actuelles coûtent à la collectivité entre 120 000 € et 140 000 € par an.

Les véhicules sont relativement petits puisque ne peuvent contenir que 11 personnes, mais l'avantage c'est qu'ils peuvent passer partout.

La réglementation est amenée à évoluer au 1^{er} janvier 2020 et nous en sommes qu'aux balbutiements en la matière. Quoiqu'il en soit, si nous optons pour ce type de transport il faudrait prévoir un agent d'accueil (voir avec l'OTGP) qui pourrait accompagner dans le véhicule car il n'est pas nécessaire d'avoir le permis « transport en commun ».

Valérie FERRARI demande quel est le temps d'autonomie ? → 6h à 8h en montagne.

Maryse BUTHOD demande à quelle vitesse roulent ces types de véhicules ? → Environ 25 km/h

Anthony FAVRE indique qu'aucune décision ne sera prise ce soir mais qu'il faut rester vigilant quant à ce mode de transport et également voir si la collectivité ne pourrait pas bénéficier de subventions européennes ou autres.

4. Plan d'aménagement du domaine skiable

Anthony FAVRE indique que le plan d'aménagement a été évoqué au niveau du SIGP ainsi que la clé de répartition et qu'un arbitrage aura lieu dans le courant de l'automne.

(Arrivée d'Isabelle GIROD GEDDA)

5. Répartition des sièges au sein de l'intercommunalité

Anthony FAVRE indique que ce n'est pas le droit commun qui a été retenu mais que c'est la « version aménagée » qui a été plébiscitée en proposant les répartitions comme suit :

- Peisey passe à 2 sièges
- Landry passe à 2 sièges
- La Plagne Tarentaise passe à 11 sièges
- Aime-La-Plagne passe à 12 sièges

⇒ D'où un total de 27 sièges votés à pourvoir.

6. Point loup

Maryse BUTHOD indique qu'un animal a été retrouvé mort sur la RN 90 au niveau de Bellentre en 2018 et qu'un autre a également été tué sur Cevins, ce qui prouve qu'il est bien présent sur notre territoire... on verra bien cet été comment cela se passe en souhaitant moins de dégâts que l'an passé.

Elle indique qu'en 2019 des expérimentations ont été faites dans le sud-ouest du massif central avec une augmentation du taux de prélèvement et plusieurs autres mesures mises en œuvre → dossier à suivre

Anthony FAVRE expose que pour cet été sont déjà prévus sur notre territoire des bergers d'Anatolie et des Patous ; la commune déléguée de Bellentre a fait imprimer des panneaux et des flyers informant de la présence des patous sur le territoire et les « règles de conduite et de prudence » à adopter en présence des troupeaux et des chiens assurant leur protection.

Il faudra cependant veiller à ce que la cohabitation entre loup / patous / touristes et VTTistes se passe le mieux possible.

2. Ecole maternelle de Montchavin : Sectorisation des petites sections

Comme indiqué en début de séance, et suite à l'arrivée et à l'installation d'Isabelle GIROD GEDDA, ce point peut maintenant être évoqué.

Isabelle GIROD GEDDA explique qu'en 2018, nous avons pu conserver nos 2 classes dans l'école de Montchavin qui, elle le rappelle est une école élémentaire et non primaire ; il n'est donc pas possible d'y accueillir les petites sections de maternelle. Or aujourd'hui, la scolarisation des enfants est devenue obligatoire dès 3 ans et il nous est dès lors obligatoire d'accueillir toutes les maternelles au sein de l'école de Montchavin.

Si nous ne le faisons pas, nous prenons le risque d'envoyer toutes les maternelles à Bonconseil et affaiblir les effectifs de Montchavin pouvant ainsi nous amener à devoir fermer une classe.

Il semble donc nécessaire de prendre dans l'automne une délibération prévoyant que tous les enfants du revers soient scolarisés à Montchavin.

7. Information sur la consommation d'eau de Bellentre

Anthony FAVRE fait part au conseil municipal d'une augmentation très significative de la consommation d'eau sur la commune déléguée de Bellentre sur les 2 derniers exercices.

Il a demandé à la régie d'assainissement de faire les vérifications nécessaires et fait part du courrier reçu il y a quelques jours mentionnant une erreur de comptage de 99 755 m³ imputés à la commune déléguée de Bellentre.

Ceci a donc engendré un surcoût pour la commune dans son pourcentage de participation au niveau du SIVU des GRANGES pour le fonctionnement de la STEP des Granges qui assainit l'eau usée. Il a alors été évoqué au sein du comité syndical du SIVU des Granges un lissage de ce cubage sur les 3 prochains exercices. → Dossier à suivre

8. Recensement 2020 de la population: désignation de l'élu référent - commune déléguée de Bellentre

Anthony FAVRE indique que la campagne de recensement de la population sur la commune de La Plagne Tarentaise aura lieu début 2020, aussi il est nécessaire de désigner parmi les élus de chacune des communes déléguées un référent.

Sylvie EMPRIN est désignée élue référente de la commune déléguée de Bellentre au niveau du recensement;

Elle pourrait peut-être être suppléée par Marie-Suzanne GROETZINGER (→ il faudra lui poser la question).

9. Avancements des projets à mener en fonction de la répartition des missions entre les élus

- Cheminement piétons les Coches : Roger POUSSIN fait un point concernant ce dossier et évoque désormais un stationnement en file indienne entre l'OT et la caisse des remontées mécaniques ; le budget prévisionnel de ces travaux est estimé à 250 000 € → Dossier à suivre.
- Lotissement de Montchavin : Roger POUSSIN indique que les offres reçues ont été « accentuées » du fait des délais contraints imposés. Cela nous a imposé de relancer un appel d'offres sur le lot maçonnerie en « scindant » les travaux. La viabilisation des lots devrait intervenir cet automne et l'élargissement de la route sera prévu l'an prochain.
- Station d'épuration de Gothard : Roland RICHERMOZ explique qu'il est nécessaire de voir le foncier.
- Place des Carreaux : Isabelle GIROD GEDDA indique que l'atelier Cairn a été retenu comme Maître d'œuvre et que vendredi 12 juillet se tiendra sur site la réunion de lancement → Dossier à suivre
- Travaux de la patinoire : Isabelle GIROD GEDDA explique que ceux-ci seront étudiés ultérieurement.
- Chemins estivaux : Francis DANCRE expose que toute la signalétique estivale est en place sur Pierres Blanches et le Carroley, qu'elle sera installée début juillet sur Leschaux et qu'il est nécessaire d'attendre la fonte des neiges pour le secteur de la Chiaupe.
- Travaux de la salle PIGNARD : Valérie FERRARI indique que les travaux sont en cours et que c'est Loïc HARDOUIN qui est en charge de suivre ce dossier sur le plan technique.
- Tennis : Valérie FERRARI explique que la ligne électrique est opérationnelle pour alimenter le système d'abonnement « balles jaunes » pour les tennis ; les aménagements types tables de BBQ et table de ping-pong sont également en place

10. Projet hydroélectrique du Nant Benin

Anthony FAVRE indique avoir reçu un mail du chef de projet le 6 juin dernier l'informant de l'arrêt du projet compte tenu de l'opposition des associations environnementales sur PEISEY NANCROIX.

11. Information sur le lancement de l'appel à candidatures pour local « le Seven »

Isabelle GIROD GEDDA indique que l'annonce est parue et que le cahier des charges est en ligne et à télécharger.

Un retour des candidatures est prévu pour la fin de l'été → Dossier à suivre

12. Point sur le projet d'agrandissement du complexe aquatique « Espace Paradisio »

Didier ANXIONNAZ indique qu'une réunion a eu lieu avec le maître d'œuvre DHA ; il en ressort que l'espace scandinave comme exposé coûterait beaucoup plus cher d'où une proposition de l'architecte de « reconverter » les vestiaires qu'il faudrait réaménager ; cette idée est jugée intéressante et à étudier mais du coup, dans cette optique on sort complètement de l'objectif initial qui était de rendre plus visuel le complexe aquatique de l'extérieur pour attirer la clientèle et ainsi d'avoir un « point d'ancrage et d'appel extérieur ».

Les élus émettent donc le souhait de revenir sur le premier projet, même si l'idée des vestiaires à réaménager n'est pas à abandonner complètement. Ce dossier est donc à suivre de près ; la prochaine réunion aura lieu le 08 juillet.

13. Point concernant l'épicerie-bar de Bellentre Chef-lieu – modes de gestion pour appel à candidatures

Anthony FAVRE indique qu'un point a été fait avec les élus en charge du dossier et du service juridique quant à la gestion à envisager. Il ressort de la consultation juridique effectuée que c'est un mode de gestion classique qui doit être envisagé.

Il est rappelé que le projet sera édifié sur le tènement communal existant puisque la DUP a été abandonnée comme cela a déjà été évoqué lors de précédents conseils communaux.

La démolition du bâtiment doit avoir lieu cette année avec en parallèle le dépôt du permis de construire.

Il est à noter qu'il a été fait appel à un nouvel architecte pour mener à bien cette mission.

14. Point concernant la localisation de la bibliothèque pendant les travaux

Un point est fait quant à l'emplacement futur envisagé pour l'installation de la bibliothèque de Bellentre pendant le temps des travaux : il est proposé de l'installer dans les locaux de l'école soit dans le préau soit dans l'ancienne salle informatique. Les élus en charge de ce dossier demandent d'attendre le retour de la directrice de l'école pour arrêter le lieu.

15. Information concernant la compétence tourisme et le courrier de M. le Préfet

Anthony FAVRE fait lecture au conseil communal des courriers reçus sur le sujet et indique qu'un RDV est prévu le 03 juillet avec monsieur le sous-préfet en présence des avocats des collectivités pour évoquer ce dossier → A suivre

16. Rappel Information concernant la fermeture des Mairies de La Plagne Tarentaise le vendredi 16 août

Laurence DUPUY-VERBENNEN rappelle aux conseillers que les mairies de La Plagne Tarentaise seront fermées au public le vendredi 16 août.

17. Dossier fonciers (...)

Roger POUSSIN indique que le dossier concernant les noms de rues est terminé sur le plan administratif et qu'il reste à poser les plaques et numéro par les services techniques pour achever complètement le travail.

Il expose que le classement des voiries est en cours et qu'une personne vient d'être recrutée au service urbanisme pour s'occuper du foncier.

18. Questions diverses

Anthony FAVRE fait part de l'ordre du jour et des délibérations qui seront présentées lors de la séance du CM de juillet.

Il indique également avoir reçu un courrier de confirmation de l'installation à compter de début décembre d'un camion pizza sur Bellentre un soir par semaine, le lundi (à confirmer) de 17h30 à 21h30 sur le parking en sortie du village.

Sans question ni remarque, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h15.

La prochaine réunion du Conseil Communal aura lieu le lundi 23 septembre 2019 à 19 heures à la salle de réunions de la mairie déléguée de Bellentre.